

Berne, le 30. janvier 2007

Rapport de l'OCDE sur la recherche en éducation en Suisse: Communication de la CORECHED*

L'OCDE publie aujourd'hui même le rapport élaboré par ses experts sur la recherche et le développement dans le domaine de l'éducation en Suisse. L'examen de l'OCDE a été déclenché par une initiative prise par la Conférence suisse de coordination pour la recherche en éducation en Suisse (CORECHED), qui est un organe commun à la Confédération et aux cantons. La Nouvelle-Zélande, l'Angleterre, le Mexique et le Danemark ont déjà fait l'objet d'un examen de ce type et les constatations faites à leur propos présentent de fortes similitudes avec ce qui est dit concernant la Suisse.

Dans le cadre d'un examen comparatif international de l'OCDE, des experts étrangers ont procédé au cours de l'année 2006 à un examen du système suisse de la recherche en sciences de l'éducation.

L'examen était organisé par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) de l'OCDE. Il s'agissait en priorité d'analyser le système de recherche et les conditions institutionnelles générales et d'évaluer la contribution des R&D (recherche et développement) en éducation en Suisse à la création d'un savoir utile pour le pilotage et à l'évolution de la pratique scolaire.

Constatations des experts de l'OCDE

Tout en constatant le bon fonctionnement général du système suisse, les experts de l'OCDE tirent dans l'ensemble un bilan contrasté et formulent de nombreuses recommandations. Ces dernières s'adressent d'une part aux autorités cantonales et nationales de la formation et, d'autre part, aux personnes et aux institutions impliquées dans la recherche en éducation.

Critique Les experts estiment que les éléments suivants ne sont pas optimaux: participation relativement modeste de la recherche suisse en éducation aux réseaux internationaux (§ 61, 65, 141ss, 146), prise en compte insuffisante de certains domaines de la recherche (recherche systémique, analyse de l'effectivité et de l'efficience) (§ 68ss, 117), part plus importante, du point de vue des experts, octroyée à la recherche non-empirique au détriment de la recherche empirique (§ 59ss., 72) et finalement impact relativement faible des résultats de la recherche sur la politique et l'administration.

Causes Selon les experts, la première cause (elle-même due au système fédéral et à la diversité des mandats des institutions qui ont des activités de recherche) tient à la fragmentation du système de recherche. Ensuite, il y a l'absence «d'un agenda de la recherche» dans le domaine de la formation pour les questions essentielles et d'actualité dans

* La CORECHED est un organe commun à la Confédération et aux cantons qui a pour objectif d'améliorer la coordination au sein de la recherche suisse en éducation, mandatée par le Secrétariat général de la CDIP (cantons) et par le DFE et par le DFI (Confédération et SER).

le domaine de l'éducation, fixé en commun par les autorités et les chercheurs. Les experts ont enfin évoqué les mécanismes de financement qui ne sont pas favorables à la concurrence et qui sont presque complètement libres de toute redevabilité (§ 55, 148ss.).

Investissements Par rapport à la moyenne des autres Etats-membres de l'OCDE, la Suisse investit peu dans la recherche en éducation. Mais, comme l'affirment les experts, augmenter les investissements n'aura de sens que lorsque l'on utilisera plus efficacement les ressources actuellement disponibles.

Recommandations Ce contexte a inspiré aux experts diverses recommandations dont celles-ci: la Suisse devrait notamment instaurer un climat plus compétitif et des mécanismes de redevabilité (accountability), et mettre en place des procédures institutionnalisées entre les autorités éducationnelles et le monde de la recherche en éducation pour définir les priorités nationales.

Les experts de l'OCDE confirment les derniers développements en Suisse

Les experts de l'OCDE cautionnent expressément l'évolution récente en Suisse.

- Ils saluent la meilleure concertation instaurée entre les institutions et les hautes écoles pour les activités de recherche et - depuis quelques années – un accent plus marqué sur la recherche empirique,.
- En ce qui concerne la politique éducationnelle, les experts ont qualifié de novatrices et de prometteuses (§ 84, 91) les mesures telles que le projet de monitoring de la formation, le renforcement de l'harmonisation dans la scolarité obligatoire (HarmoS) ou les pôles de la recherche en formation professionnelle (§ 161). Le monitoring de la formation - projet commun de la Confédération et les cantons - contribuera en effet, à la validation de la recherche en éducation et à la définition d'un agenda de la recherche.

Les experts de l'OCDE soulignent l'importance du rôle coordinateur joué par des institutions ou organes tels que la CORECHED ou le CSRE (Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation) dans un système de recherche aussi fragmenté que celui existant en Suisse. En leur qualité d'institutions communes de la Confédération et des cantons, elles gagnent encore en importance grâce aux les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation.

Evaluer les constatations de l'OCDE

Il reste désormais à évaluer la teneur complexe du rapport des experts de l'OCDE et ses implications pour la Suisse, et ce également à la lumière des connaissances apportées par la comparaison internationale. Début octobre 2007, la CORECHED organisera en Suisse, de concert avec l'OCDE, un congrès international consacré à la recherche en éducation. Y participeront également les pays qui ont déjà reçu la visite des experts de l'OCDE: Nouvelle-Zélande, Angleterre, Mexique et Danemark, puisque de premiers indi-

ces permettent d'ores et déjà de conclure que ces pays sont confrontés à des difficultés très semblables à celles que connaît la Suisse.

Personnes de contact:

Hans Ambühl, président de la CORECHED, secrétaire général de la CDIP, 031 309 51 11

Ursula Renold, directrice de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, déléguée de l'OFFT au sein de la CORECHED, 031 323 76 12

Ernst Flammer, Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche, délégué du SER au sein de la CORECHED, 031 322 96 69

Pour en savoir plus:

Rapport des experts in extenso et communiqué de presse de l'OCDE (français, anglais)
www.oecd.org/edu/rd et site internet de la CORECHED www.coreched.ch